Trente mois de prison contre un frère de Salah Abdeslam jugé pour avoir dérobé près de 70 000 euros à la commune de Molenbeek

31/10/2018 à 18h12

Mohamed Abdeslam étajt jugé pour avoir dérobé près de 70 000 euros à la commune de Molenbeek. Le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné, mercredi 31 ocotbre, à 30 mois de prison ferme, le frère du jihadiste Salah Abdeslam. Il a en outre écopé d'une amende de 16 000 euros et été reconnu coupable du vol de la caisse communale de Molenbeek-Saint-Jean, le 23 janvier 2018. Son avocat, Yannick De Vlaemynck, a indiqué qu'il ne devrait pas faire appel de cette décision.

Les faits se sont déroulés en pleine journée, au moment où était transféré en voiture, dans des sacoches, le montant de la caisse communale de Molenbeek, pour être déposé dans une banque. Mohamed Abdeslam, accompagné de deux autres complices, servait de chauffeur. Une fois la voiture arrivée devant la banque, un homme avait surgi à son côté et s'était emparé de l'argent sans rencontrer aucune résistance.

Les deux hommes qui comparaissaient aux côtés de Mohamed Abdeslam ont également été reconnus coupables de vol. Youssef B., qui a toujours nié sa participation, a été condamné à 9 mois de prison ferme et à une amende de 4 000 euros, selon l'agence de presse Belga. Pierre-Raphaël C., employé communal, a été condamné à un an de prison ferme et 1 500 euros d'amende pour avoir donné la date du tranfert de la recette. Les trois hommes écopent également d'une confiscation équivalant au

tiers du butin (de plus de 68 000 euros).

www.francetvinfo.fr